

IMPAYABLE, ? LA SECURITE SOCIALE !

Le coût de la sécurité sociale fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement prétend qu'elle est devenue impayable. En réalité, les cotisations sociales n'ont cessé de diminuer. Et il a choisi de rétablir l'équilibre en diminuant les dépenses sociales plutôt qu'en cherchant de nouvelles sources de financement. Pourtant, les idées ne manquent pas...



Une structure de financement qui a évolué

Depuis sa création jusqu'au début des années 70, la sécurité sociale était essentiellement financée par des cotisations sociales des employeurs et des travailleurs, et par une faible intervention de l'Etat. A partir de la fin des années 70, le chômage a fortement augmenté. Il y avait donc moins de recettes du côté des cotisations sociales, et plus de dépenses d'allocations de chômage. L'Etat a compensé cette perte. Mais dans les années 90, le déficit de l'Etat se creuse, et celui-ci décide de diminuer son intervention dans le coût de la sécurité sociale. Pour la sauver, les patrons et syndicats ont accepté de rehausser les cotisations sociales. Et des mesures drastiques d'économies ont également été décidées par le gouvernement.

Depuis 1981, pour faire face à la concurrence étrangère, l'Etat décide cette fois de réduire les cotisations sociales. L'Etat a compensé cette baisse de cotisations (7,2 milliards en 2016) par un « financement alternatif ». Cela signifie qu'il a affecté à la sécurité sociale une partie des recettes de TVA et du précompte mobilier, puis une très petite part des recettes de l'impôt sur le revenu. In fine, les cotisations sociales n'ont cessé de diminuer depuis les années 90.

Les effets des réductions des cotisations sociales

Si le mode de financement de la sécurité sociale a été modifié depuis les années 80, c'est soi-disant pour servir d'autres politiques : promouvoir l'emploi et augmenter la compétitivité des entreprises en baissant le coût des salaires.

Or, l'effet des réductions de cotisations sur l'emploi est faible. Et la compétitivité ne s'améliore pas beaucoup puisque les pays voisins réduisent aussi leur coût salarial.

Conséquences : les baisses de cotisations sociales accordées aux entreprises assèchent encore plus les finances publiques.

Et elles ont surtout permis d'augmenter le profit des entreprises et donc des dividendes de leurs actionnaires. Autrement dit, il y a eu un transfert des revenus des ménages vers ceux des actionnaires...

C'est d'ailleurs l'objectif recherché par le récent taxshift¹, qui vise davantage à réduire les cotisations patronales (ce qui diminue le coût pour l'entreprise) qu'à réduire les cotisations des travailleurs (ce qui permet d'augmenter le salairepoche).

Enfin, les baisses de cotisations ont, en principe, aussi pour objectif de favoriser la croissance. Mais 10 ans après la crise financière, celle-ci tarde à venir et il est difficile pour le gouvernement de faire croire à un effet positif des baisses de cotisations sociales sur les recettes publiques...

Une nouvelle réforme qui l'affaiblit encore

Jusqu'à présent, le gouvernement comblait le déficit éventuel de la sécurité sociale en lui versant une « dotation d'équilibre ». Mais le gouvernement Michel a fait voter, fin mars 2017, une réforme prévoyant que cette dotation ne serait plus accordée qu'après avoir pris des mesures d'économies supplémentaires. Mais qui prend les décisions ? Une commission budgétaire où les partenaires sociaux (patrons et syndicats) sont absents. C'est contraire au principe de gestion paritaire de la sécurité sociale par les partenaires sociaux. Les syndicats, les mutualités et le MOC craignent que, de cette manière, le gouvernement impose des économies pour réduire sa dotation. La sécurité sociale deviendrait ainsi une variable d'ajustement budgétaire. A terme, cette décision met en danger les droits des bénéficiaires de la sécurité sociale en matière de chômage, de pension, de soins de santé...

Les pistes à explorer

Un financement élargi plus favorable à l'emploi

Proposée par le MOC au début des années 90, la **Cotisation Sociale Généralisée (CSG)** est une cotisation affectée à la sécurité sociale perçue sur l'ensemble des revenus, y compris les revenus financiers et immobiliers. Cette cotisation permettrait de financer de nouveaux besoins sociaux, de promouvoir l'emploi des non qualifiés, ainsi que le coût du vieillissement de la population. L'idée de la **Cotisation Sociale sur la Valeur Ajoutée (CSVA)** va dans le même sens. Elle serait perçue sur l'ensemble de la valeur ajoutée (salaires, coût du capital, profits) alors que la CSG sur les entreprises ne devait pas porter sur les salaires.

Refinancer via une fiscalité plus juste

Cependant, la CSG s'apparentant à une mini-réforme fiscale, ne vaudrait-il pas mieux se battre pour une réforme fiscale en profondeur qui octroierait à la sécurité sociale une partie de l'impôt des personnes physiques (IPP) et de l'impôt des sociétés (ISOC) ?

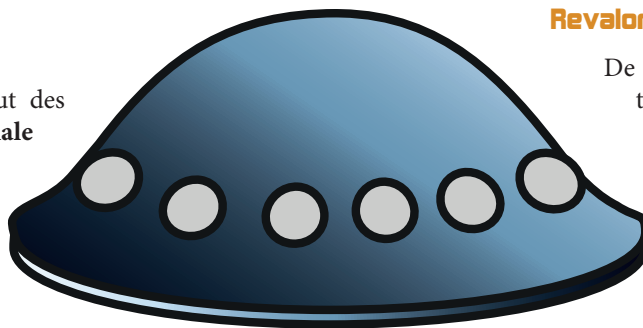
Pour l'IPP, il s'agirait d'instaurer plus d'équité entre les différents types de revenus (du travail, du capital et de l'immobilier). Et de rétablir davantage de progressivité dans le calcul de l'impôt. Toutefois, le rendement de ces mesures a des limites². Notamment parce que les revenus du capital (dividendes) sont élevés, mais ils sont de plus en plus touchés par des actionnaires résidant à l'étranger, donc pas taxables en Belgique. Et pour la taxation des revenus immobiliers, il y a un retard dans la mise en œuvre d'une juste imposition des revenus immobiliers.

Concernant l'ISOC, le gouvernement vient de décider de diminuer son taux d'imposition tout en annonçant que cette mesure serait budgétairement neutre. Même si on peut lui laisser le bénéfice du doute (quoique notre doute soit grand), cette mesure ne dégagera en tout cas pas de nouvelles recettes budgétaires dans l'immédiat...

Le salaire net, c'est le **salaire poche**. Le salaire brut comprend également ce qu'on appelle le **salaire socialisé**. Autrement dit, ce sont les cotisations sociales qui, mises dans un pot commun (l'ONSS pour ce qui concerne les salariés), assurent de manière solidaire le paiement des prestations sociales. Le principe est le suivant : chacun cotise selon ses moyens (en fonction de ses revenus), tout le monde en bénéficie selon ses besoins (maladie, chômage, accident de travail...).

« Le salaire net, on vit avec au mois le mois. Le salaire brut, on vit avec tout au long de la vie ».

(Gérard Filoche, Secrétaire national du PS français, <https://blogs.mediapart.fr>)



Revaloriser la cotisation sociale

De plus en plus de voix se font entendre pour vanter les mérites de la cotisation sociale et pour les maintenir à un niveau élevé. Mais pour cela, il est impératif que les partenaires sociaux (patrons et syndicats) puissent reprendre la main dans la gestion de la sécurité sociale. Sans pour autant oublier que le soutien du gouvernement reste primordial pour la viabilité du système face au défi du vieillissement.

Deux actions sont prioritaires. D'une part, il faut faire glisser davantage les réductions de cotisations patronales vers les seuls bas salaires. Outre l'intérêt de créer plus d'emplois, cela contribuerait à refinancer la sécurité sociale. D'autre part, il faut limiter les rémunérations et avantages qui ne contribuent pas au financement de la sécurité sociale : voitures de société, chèques-repas, assurances hospitalisation, participation aux bénéficiaires, etc. Il faut également limiter le développement des emplois exonérés de cotisations ou à cotisations réduites que le gouvernement Michel encourage pourtant flexi-jobs, jobs étudiants, Horeca...

Augmenter les salaires

Les solutions qui précèdent rencontrent des freins, surtout politiques, et risquent de ne pas suffire si l'on veut améliorer la sécurité sociale et faire face aux défis. Comment sortir de la stagnation économique ? En rehaussant les salaires et en réduisant la part des profits des actionnaires qui, au lieu d'investir dans l'économie réelle, investissent de plus en plus dans des produits financiers qui font le bonheur des banques et des paradis fiscaux. C'est un enjeu très important auquel les pays européens devraient s'atteler. Ils devraient arrêter la course aux plus bas coûts salariaux, qui se fait au détriment de la sécurité sociale et de la relance économique. Ils devraient plutôt opter pour un investissement dans la qualification et l'innovation, afin de faire face à la concurrence mondiale, sans déprimer le marché intérieur européen.

Mais même sans cette augmentation de la part salariale, l'impact du vieillissement sur les pensions est loin d'être « impayable ». Outre une fiscalité plus juste, il suffirait de consacrer aux pensions une part un peu plus importante des hausses de salaires en relevant un peu les taux de cotisations sociales. Les gouvernements fédéral et régionaux devraient aussi relancer l'investissement public et privé, ainsi que l'innovation, mais en se gardant de générer n'importe quelle croissance. Celle-ci devant être orientée le plus possible vers les défis sociaux³ et environnementaux.

Patrick Feltesse, MOC

1. Ce « glissement fiscal » remplace une partie des cotisations patronales (surtout) et de la taxation du travail, par une hausse des taxes sur la consommation mais aussi par des économies en sécurité sociale.
2. Comme l'a expliqué Réginald Savage au Colloque des Équipes Populaires *La sécurité sociale : un luxe du siècle passé ?* 18 oct. 2016, Namur.
3. Inégalités, pauvreté, prévention sanitaire, éducation, inclusion sociale et capacités (plus de capacités d'autonomie dans les choix de vie).